

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto, ON M7A 0B8**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto (Ontario) M7A 0B8

20 janvier 2023

Madame Claudine Munroe
Vice-présidente
Administration des écoles provinciales
Ministère de l'Éducation
315, rue Front Ouest, 12^e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

Madame,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement à l'endroit de l'Administration des écoles provinciales (AEP) pour 2023-2024. À titre de vice-présidente, vous jouez un rôle crucial en aidant l'AEP à s'acquitter de son mandat d'employeur officiel des enseignantes et enseignants, des directrices et directeurs ainsi que des directrices adjointes et directeurs adjoints travaillant dans les écoles administrées par la province.

Nos écoles provinciales aident à nous assurer que l'Ontario offre une éducation de haute qualité qui soutient les élèves et leur offre des possibilités, quelles que soient leurs aptitudes. Grâce au travail que vous et vos collègues membres entreprenez, l'AEP accomplit sa mission de manière responsable en concluant des contrats, en ratifiant les conventions collectives, en traitant les griefs et en conseillant les fonctionnaires du ministère sur l'administration de la convention collective.

Je vous suis reconnaissant, ainsi qu'à vos collègues membres de l'AEP, pour vos réalisations au cours de l'année écoulée. Merci de contribuer à assurer un environnement sain et respectueux dans nos écoles provinciales.

La présente lettre énonce mes attentes à l'égard de l'AEP pour 2023-2024, conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations. Telles sont mes principales attentes quant à l'accomplissement du mandat que la loi confère à l'AEP :

- Fournir des services éducatifs de qualité et veiller à ce que les besoins éducatifs des élèves des écoles provinciales et d'application soient satisfaits;
- Collaborer et maintenir les lignes de communication ouvertes avec les membres de l'AEP, les dirigeants syndicaux de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'AEP et la Direction des écoles provinciales et d'application afin de traiter efficacement les questions soulevées par la Fédération des enseignants et des enseignants de l'AEP pour maintenir un environnement de travail positif, de résoudre ses griefs de façon juste et équitable, d'assurer le respect de sa convention collective et de promouvoir la transparence;

- Doter le conseil des outils nécessaires pour que l'organisme puisse remplir son mandat, en bénéficiant de l'apport et de l'expertise de chaque membre et en l'aidant à maintenir un effectif complet;
- Trouver des moyens de réduire le nombre de griefs déposés chaque année par le syndicat.

Je me réjouis à la perspective de discuter de ces priorités, qui doivent être prises en compte dans le prochain plan d'activités et les futurs rapports annuels de l'AEP.

Par ailleurs, j'aimerais attirer votre attention sur les engagements pris à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Pour obtenir de plus amples détails sur chaque priorité, veuillez consulter le guide ci-joint. Telles sont les priorités établies à l'échelle du gouvernement :

1. Concurrence, viabilité et gestion des dépenses

- Déceler des moyens de faire des gains d'efficacité et des économies en adoptant des pratiques novatrices ou en assurant une meilleure viabilité des programmes
- Exercer les activités dans la limite des fonds alloués
- Respecter l'orientation s'appliquant à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, notamment l'harmonisation des contrats pour les achats, prévus et en cours, et des pratiques comptables
- Tirer parti des résultats de référence et les atteindre pour les stratégies et directives en matière de rémunération

2. Transparence et reddition de comptes

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales pertinentes, et faire preuve de transparence et de responsabilité dans la production de rapports
- Respecter les normes et les pratiques comptables, et donner suite aux conclusions des audits, le cas échéant
- Cerner les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration quant à la gouvernance et à la responsabilité de l'organisme

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en place un processus efficace de repérage, d'évaluation et d'atténuation des risques, notamment les répercussions de la COVID-19 et tout risque pouvant découler de situations d'urgence à l'avenir

4. Gestion de la main-d'œuvre

- Optimiser la capacité organisationnelle de soutenir la meilleure prestation possible de services publics, y compris le redéploiement des ressources vers les domaines prioritaires, au besoin

5. Diversité et inclusion

- Établir et promouvoir des initiatives axées sur la diversité et l'inclusion en favorisant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié
- Adopter un processus de mobilisation à l'égard de l'inclusion pour que toutes les voix soient entendues lors de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions

6. Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données pour la prise de décisions, la communication de l'information et l'établissement de rapports afin de préparer des rapports fondés sur les résultats et d'améliorer la prestation de services
- Accroître l'échange de données avec Approvisionnement Ontario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des approvisionnements, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs afin de soutenir la prise de décisions fondées sur des données

7. Prestation de services numériques et service à la clientèle

- Envisager et mettre en œuvre des stratégies de numérisation pour la prestation en vue de garantir le respect des normes en matière de service à la clientèle
- Recourir à un éventail d'approches et d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, notamment les méthodes qui ont évolué depuis la COVID-19

Je vous transmets mes remerciements, ainsi qu'aux autres membres du conseil d'administration, pour votre engagement constant à l'égard de l'Administration des écoles provinciales. Votre travail et votre soutien continu ont une valeur inestimable, tant pour moi que pour la population de l'Ontario.

Cordialement,



L'honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation